



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NEMOURS

RECRUTE

UN REFERENT ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES (F/H)

Ancienne capitale du Gâtinais français, Nemours bénéficie d'une situation géographique privilégiée au cœur de la vallée du Loing, à l'orée de la Forêt de Fontainebleau.

Située au sud du Département de Seine-et-Marne, à 75 km de Paris, la commune est desservie par un réseau routier, autoroutier et ferroviaire la reliant à la capitale en une heure.

POSTE

Sous l'autorité de la Directrice du Centre Social, vous aurez en charge d'assurer la mise en place d'ateliers sociolinguistiques et l'accompagnement des bénévoles.

MISSIONS

- ▶ Référent des ateliers sociolinguistiques :
 - Mettre en œuvre les ateliers sociolinguistiques,
 - Aider des adultes dans l'apprentissage du français afin de faciliter leur intégration et leur insertion,
 - Transmettre des savoirs et des savoir-faire concernant la vie quotidienne,
 - Maintenir le partenariat avec l'ensemble des acteurs œuvrant dans le social,

- ▶ Référent des bénévoles :
 - Accueillir les bénévoles et leur confier en fonction de leurs besoins et des compétences proposées, des activités au regard de leur motivation et de leurs disponibilités (avec le soutien de l'équipe),
 - Assurer leur accompagnement,
 - Assurer des temps d'échanges et de formation à destination des bénévoles.

ACTIVITES

- Réaliser le suivi andragogique des apprenants,
- Concevoir supports et outils d'évaluation et mettre en œuvre des dispositifs andragogiques répondant aux objectifs des ASL et aux critères de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités 77 (financier principal de nos actions),
- Procéder aux inscriptions et test de positionnement des futurs apprenants,
- Réaliser le suivi administratif des apprenants,
- Informer les apprenants des animations sociales de proximité,
- Participer aux réunions d'équipe,
- Animer des ateliers et des projets pour promouvoir la langue française,
- Réaliser le bilan annuel de l'action de formation pour chaque groupe,
- Réaliser les bilans des projets,
- Encadrer le dispositif CLAS de la CAF 77,
- Remplacement d'agents en cas d'absence.

PROFIL RECHERCHE / COMPETENCES REQUISES

Fonctionnaire titulaire, cadre d'emplois des adjoints d'animation ou des adjoints administratifs

Poste ouvert aux contractuels (en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire)

Connaissance de l'environnement territorial

Connaissance des dispositifs de formation et des processus d'apprentissage

Capacité à évaluer les situations

Maîtrise de la gestion de projet

Force de proposition, gestion des priorités et prise d'initiatives

Sens de la pédagogie et de la communication
Sens de l'écoute, ouverture, empathie, et réactivité
Aptitude à travailler en autonomie, rigueur, méthode
Maîtrise des outils bureautiques
Qualités rédactionnelles
Sens du travail en équipe
Grande discrétion professionnelle et devoir de réserve
Andragogie et didactique des langues
Approche communicative
Méthode ASL qui vise l'autonomie sociale
Expérience dans l'évaluation et la formation linguistique pour adultes allophones
Compétences bureautiques

Diplômes : maîtrise FLE / Parcours FLE

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à Temps Complet
Horaires : 36h15 hebdomadaires, du lundi au vendredi
Lieu de travail : Centre Social La Mosaïque, 40A rue de Cherelles 77140 NEMOURS
Participation aux évènements de la ville le samedi (4 par an)
Polyvalence

REMUNERATION ET AVANTAGES

Rémunération statutaire selon grille indiciaire + régime indemnitaire (mensuel et annuel)
25 jours de congés annuels + 6 jours de RTT
CNAS
Prévoyance et/ou mutuelle (adhésion facultative) avec participation de l'employeur

Poste à pourvoir le **1^{er} septembre 2026**

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Madame la Présidente :

**- lettre de motivation et CV détaillé
- copies des diplômes et du permis de conduire**

Si vous êtes fonctionnaire :

Votre dernier arrêté de situation administrative et le dernier compte-rendu de l'entretien professionnel

à :

recrutements.ccas@ville-nemours.fr

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.